Programme de formation

Du 14 juillet 2025 au 15 juillet 2025
de 09h30 à 16h30
Accueil 9h 15

Avignon
Cédis

Construire de nouvelles gouvernances culturelles territoriales respectueuses des droits culturels et de la liberté de création

Point fort de cette formation

Les baisses drastiques des subventions en faveur des arts et de la culture, et les atteintes aux libertés de programmation nous obligent à revisiter les gouvernances nécessaires pour conduire des politiques culturelles démocratiques, aux différentes échelles de territoire, afin de réaffirmer le caractère essentiel de la culture. Comment concilier intérêt général, contraintes budgétaires et autonomie des opérateurs ? Au regard du respect des droits culturels des personnes et de la liberté de création artistique, les collectivités territoriales doivent construire des dispositifs culturels en dialogue avec les acteurs locaux des secteurs culturels, éducatifs, sociaux et économiques. Il s'agit aussi de faire des habitant·es des acteurs essentiels de la vie sociale et culturelle. Les financements croisés pour les projets culturels, sur la base des compétences partagées des collectivités territoriales, conduisent à privilégier des modalités de coopération entre Etat et collectivités, entre partenaires publics et partenaires privés, afin de conforter des modèles économiques vulnérables.

Objectifs opérationnels

- Comprendre comment concilier commande politique et libertés du tiers secteur.
- Maîtriser des outils pour co-constuire des dispositifs de soutien aux organisations culturelles avec les acteurs du territoire et les citoyen·nes.
- Construire les politiques pour gouverner par le dialogue tout au long du mandat

Contenu

Lundi 14 juillet 10h - 13h : Fabrice Raffin, sociologue, interviendra sur l'organisation des politiques culturelles en France : les ambitions d'une politique culturelle nationale et territoriale, l'évolution du champ culturel, la tradition de délégation au secteur associatif, les questions de liberté d'expression, de programmation, les condtionnalités…
Lundi 14 juillet 14h - 17h : Benoit Careil, Adjoint à la Culture de la Ville de Rennes animera des ateliers sur les dispositifs de concertation, de co-construction et de dialogue à l'échelle locale pour conduire des politiques culturelles respectueuses des droits culturels et des libertés.
Mardi 15 juillet 9h 30 - 13h : Xavier Sens, Directeur de la culture et du tourisme à Cergy-Pontoise Agglomération, interviendra sur les systèmes de gouvernance locale pour les politiques culturelles et sur l'intermédiation entre les élu.Es, les acteurs culturels et les habitant·es.

Programme de formation

Du 14 juillet 2025 au 15 juillet 2025
de 09h30 à 16h30
Accueil 9h 15

Avignon
Cédis

Mardi 15 juillet 15h - 16h 30 : Bilan de la formation.

Méthode pédagogique et pré-requis

Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.

Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, d'illustrations et d'échanges afin d'identifier les bonnes pratiques.

Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l'acquisition des savoirs.

Intervenants

- Fabrice Raffin, Sociologue, Maître de Conférences à l'Université de Picardie Jules Verne, Auteur historique The Conversation.

- Benoit Careil, Adjoint à la Culture de la Ville de Rennes.

- Xavier Sens, Directeur de la culture et du tourisme de Cergy-Pontoise.

Lieu

Avignon Grand Hôtel, 34 Boulevard St Roch, 84000 Avignon

Public cible

Elu·es et collaborateur·trices d'élu·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter
le référent
Cédis.